

Date : 27/04/2024

Rdv 8h parking de l'ONF de la vallée de Pont Calleck - 56 Berné

Lieux de la compétition :

Berné - 56 – Vallée de Pont Calleck. Depuis Plouay suivre les indications de la vallée. Depuis Kernascléden suivre les indications de la vallée.

Rdv au parking de l'ONF. Grand parking. Le tirage au sort des secteurs se fera 6 jours avant. L'attribution des secteurs se divulguée sur le lieu de RDV.

Les secteurs seront délimités amont et aval par des panneaux de secteurs.

Nous vous conseillons de déposer vos véhicules sur les 3 parkings qui seront prévus à cet effet et qui seront numérotés 1 / 2 / 3 le long de la vallée.

Déroulement de la compétition :

Compétition amicale ouverte à tous.

Pour y participer il faut disposer d'un permis de pêche 2024 valide.

À 8h15 : Briefing obligatoire. Les parcours et les binômes seront attribués. Le binôme sera attribué pour la journée.

Deux pêcheurs par parcours.

Chaque session de pêche durera 3 heures.

2 rotations seront prévues sur la journée : 9h – 12h et 14h00 – 17h00.

Remise des résultats à 17h30 sur le site de Pont Calleck.

Chaque pêcheur pêche 30 minutes à tour de rôle et est contrôlé par son binôme.

Une feuille de marque sera remise à chaque participant où il y inscrira l'ensemble des prises de son binôme en cm.

6 manches de 30 minutes seront réalisées par rotation. Une goulotte pour la mesure des poissons sera mise à disposition des équipes.

Les changements de secteurs se feront par vos propres moyens de locomotion.

Mesure des poissons :

- Les poissons seront mesurés à l'aide d'une goulotte mise à disposition par l'organisation.
- Une fois cette mesure effectuée, l'inscription sur la feuille de marque se fera à l'arrondi supérieur dans le cas où la taille du poisson n'est pas égale à un chiffre entier (exemple, truite de 24.5 cm = 26 cm).
- Le pêcheur/contrôleur devra rayer ou noircir les cases non remplies sur la fiche de contrôle et s'assurer que le compétiteur a signé sa fiche après chaque prise et en fin de manche.
- Remise à l'eau obligatoire du poisson. Un poisson qui ne repart pas = 0 points. Au deuxième poisson = capot et arrêt de la pêche sur la manche.

Classement :

Seules les truites dont la taille est égale ou supérieur à 16 cm seront retenues pour le classement.

- Chaque prise homologuée est comptée pour 100 points par poisson + 20 points par centimètre.
Ex : un poisson homologable de 40 cm = 100 pts + (40 x 20) = 900 pts.
- En cas de capot sur une rotation, le classement du pêcheur sur la manche sera égal au nombre de pêcheurs inscrits + 1.
- Le classement de l'épreuve s'effectue dans un premier temps par ordre croissant sur la somme des places obtenues au cours des rotations.
- En cas d'égalité, c'est la somme des Points Poissons triés par ordre décroissant qui départage les compétiteurs.
- Si l'égalité se poursuit, ce sont les plus gros poissons triés par ordre décroissant qui départagent les compétiteurs.

Matériel autorisé et/ou obligatoire :

Pêche à la mouche uniquement.

2 cannes par pêcheur autorisées.

Toutes techniques Mouche autorisées.

Utilisation d'une soie obligatoire dont le diamètre minimum est de 0,55 (soies nymphe compétition).

Hameçons sans ardillon obligatoires.

Épuisette obligatoire.

Remise à l'eau obligatoire du poisson. Un poisson mort = capot sur la manche.

Wading autorisé.

Inscription :

Le coût de l'inscription comprend la journée de pêche et le repas du midi (20 €).

Les inscriptions ne sont pas remboursables en cas de forfait d'un concurrent.

Si un concurrent est forfait et que le nombre de participants est impair, le pêcheur se retrouvant sans binôme ne pêchera que 1h30 sur chaque session (matin et après-midi). Il sera contrôlé par un membre du staff.

Challenge global

Les Rencontres du Scorff s'inscrivent dans le challenge global rivière Bretagne 2024. Le challenge comprend 3 rencontres (Scorff /Odet/Léguer à confirmer)

Un classement général sera effectué sur l'ensemble de ces 3 rencontres.